



RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 DE LA LASEL

La 70ème Assemblée générale de la LASEL Asbl a eu lieu le mardi 3 février 2015 dans la structure commune du Lycée Ermesinde et du Lycée technique pour Professions Educatives et Sociales à Mersch.

Allocation de bienvenue par Monsieur le directeur du LTPES, Henry Welschbillig

Après un mot de bienvenue, Monsieur Welschbillig présente son lycée et se montre très satisfait de la constellation de deux lycées réunis sous un même toit. Les infrastructures sportives ont bien évolué, ce qui profite aux élèves du LTPES, dont la formation sous-entend d'être en bonne forme physique et morale. Le sport permet à ces élèves de se rencontrer, de s'apprécier et d'apprendre à s'en servir comme outil de travail dans leur formation future. Il s'intègre très bien parmi les autres branches d'expression proposées tels le théâtre et la psychomotricité entre autres.

Appel nominal des délégués

45 sections sportives sur 49 sont présentes.

Monsieur Claude Hoffmann, secrétaire général de la LASEL, souhaite la bienvenue à Monsieur Robert Thillens, représentant du Ministère des Sports et Monsieur Erik Goerens, représentant du Ministère de l'Éducation nationale.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Allocution d'introduction et rapport moral du Président, Monsieur Fernand Claude

Monsieur Fernand Claude remercie tout d'abord Messieurs les Directeurs Henry Welschbillig du Lycée technique pour Professions Educatives et sociales et Jeannot Medinger du Lycée Ermesinde d'accueillir la LASEL dans leurs nouvelles infrastructures. Il souhaite ensuite la bienvenue aux représentants des Ministères, aux directeurs, aux invités d'honneur et anciens, plus particulièrement Monsieur Roger Brachmond, aux représentants des fédérations sportives et du COSL, plus particulièrement Madame Coryse Simon, et les collègues de la LASEP. Il tient à remercier les délégués des sections sportives, les directeurs sportifs, les membres de la presse, les sponsors (orange, Peters Sports, Sales-Lentz), les

membres du Comité Central et bien sûr les élèves qui soutiennent la LASEL tout au long de l'année.

Un remerciement spécial est adressé aux directeurs des établissements qui permettent de libérer les élèves des cours afin de pouvoir participer aux activités de la LASEL ainsi qu'aux enseignants d'éducation physique qui accompagnent les élèves et veillent au bon fonctionnement de l'organisation.

Lors de l'année scolaire 2013-2014 un programme spécial a été effectué dans le cadre des festivités pour le 75^{ème} anniversaire de la LASEL et de nouvelles activités ont été gardées dans le programme régulier de la LASEL, tels que le « Fight and Fun Day », le « Parkour » et le « Challenge Marc Savic » dans le cadre du « Walfer Vollékslaf ».

En tout, il faut souligner que la LASEL a réussi à organiser pendant **36 semaines** quelques **80 activités sportives** mobilisant plus de **6500 participants** !

Malheureusement, la fin de l'année scolaire a été assombrie à cause du refus du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) d'accorder les 30 heures de décharge pour le travail effectué au sein de la LASEL avec la remarque suivante : « En effet, le détachement d'un fonctionnaire pour le compte d'une association sans but lucratif ne trouve plus l'accord du gouvernement ».

Après une réunion avec les responsables du MEN, une analyse de la situation a permis de souligner les points suivants:

- La division administrative, financière et technique (DAFT) de la LASEL fait un travail d'organisation et de coordination, technique et administratif, sur le terrain, qui présuppose une qualification spécifique. Remplacer cet organe par un rédacteur/secrétaire tel que le ministère le souhaite, serait la fin de la LASEL telle qu'elle fonctionne pour l'instant.
- Le travail administratif ne se fait pas selon un horaire régulier et est souvent effectué en soirée ou lors des weekends, ce qui complique le recrutement de personnel externe à la LASEL.
- Les enseignants en éducation physique, responsables des sections sportives, sont les partenaires directs de la LASEL sur le terrain et un échange direct entre les collègues est primordial pour l'organisation des activités, la présence du matériel, l'arbitrage et la collecte des résultats des compétitions.

En considérant ces points, entre autres, le Comité de la LASEL est d'avis de ne pas pouvoir continuer son travail dans le futur si les décharges ne sont plus accordées.

L'année 2015 va être achevée de manière régulière, mais le ministère, conscient de l'importance de la LASEL, a suggéré de réfléchir sur certains points à changer afin que la LASEL aussi, fasse sa contribution dans le cadre des mesures d'épargnes de l'Etat.

2 points ont particulièrement été soulevés :

- Chercher des partenaires financiers par le biais du Sponsoring
- Ouvrir le Comité Central à des acteurs externes tels que des membres du ministère, collègue des directeurs ou personnes du secteur privé (cette idée a déjà été retenue en 2006 lorsque Monsieur Fernand Claude est devenu Président de la LASEL)

La LASEL va s'efforcer à réfléchir aux présentes suggestions, mais est cependant d'avis qu'un support plus efficace de leur travail consisterait en une plage fixe pour leurs activités, une demande effectuée régulièrement depuis l'introduction de l'autonomie des horaires des établissements scolaires.

Il reste à espérer que la LASEL survive à la politique d'austérité et ce, dans l'intérêt des élèves.

Rapport d'activité sportive par Monsieur Tom Pundel, Président de la Commission Technique et Sportive

Photos et vidéos à l'appui, Monsieur Tom Pundel présente les activités et championnats de l'année scolaire écoulée, à savoir les résultats des activités nationales, les résultats des activités internationales, le tournoi universitaire et les qualifications pour les championnats ISF à venir.

Les délégués peuvent se rendre compte de la multitude d'offres et de la grande participation de nos élèves tout au long de l'année scolaire.

En témoignent par exemple, les 518 élèves qui ont franchi la ligne d'arrivée lors de l'Axxess-Cross au Bambësch, les 657 élèves ayant bravé les 7 kms du célèbre « Laf Ronderëm den Iechternacher Séi » ou bien encore les 372 élèves de 21 lycées ayant participé à la « Dance Session » à l'ECG.

Tous les résultats, photos et compétitions à venir se trouvent sur le site www.lasel.lu

Compte rendu financier par le Président de la Commission des Finances, Monsieur Paul Hengesch

Avant de présenter le bilan, Monsieur Paul Hengesch tient à remercier la « Spuerkeess » et « Sales-Lentz » en tant que partenaires financiers.

Concernant le bilan financier de l'année 2014, ce dernier se trouve en équilibre, à savoir qu'il ne peut être que nul ou négatif, tout excédant retournant dans les caisses de l'Etat.

La partie « actif » consiste en « les produits à recevoir », à savoir « 35000€ » à recevoir suivant la convention MENJE 2014, et le « passif » reflète les fonds propres et dépôts.

Monsieur Hengesch observe que le poste « indemnités » reste assez élevé, alors que le poste le plus important, le « transport », est resté assez stable grâce aux efforts d'économie des accompagnateurs LASEL.

Rapport des réviseurs de caisse et désignation des réviseurs de caisse pour l'année 2014

Madame José Frideres et Monsieur Jean-Paul Weynandt ont contrôlé la caisse que Monsieur Paul Hengesch gère « en bon père de famille » et souligne l'excellent travail en matière de présentation et de forme du bilan financier.

Monsieur Jean-Paul Weynandt a déclaré ne plus être réviseur de caisse à partir de l'année prochaine. Cependant Madame José Frideres va continuer à occuper ce poste et est disposée à travailler avec un nouveau réviseur qui reste à être désigné.

Admission de nouvelles sections sportives

2 nouvelles sections sportives ont déposé leur demande d'admission, à savoir le « Lënster Lycée » et « l'Ecole de la deuxième Chance ».

Le « Lënster Lycée » qui a une organisation bien particulière (Ganzdagsschoul) aura probablement plus de mal à participer à toutes les activités de la LASEL, car les élèves sont tenus de rester à l'école jusque 16h. La direction du Lycée est cependant déterminée à trouver une solution. D'ailleurs 50 élèves sur les 220 inscrits au Lycée, ont déjà participé à une activité LASEL l'année passée.

Monsieur Mike Richartz, directeur adjoint de l'Ecole de la deuxième Chance, tient pour sa part à souligner le caractère spécial de cette école créée en 2001 et qui a atteint son seuil de 200 élèves cette année, la moyenne d'âge tournant autour des 21 ans. Elle présente une population d'élèves spéciale, mais pour laquelle le sport est très enrichissant d'un point de vue physique et social.

L'admission de ces 2 écoles porte le nombre de sections sportives à 49.

Questions et interpellations

Aucune interpellation écrite n'a été faite, cependant le Comité central tient à présenter le changement du règlement concernant le statut du non-affilié, discuté lors de la dernière assemblée générale. Il est basé sur l'ancien règlement avec quelques petites ajoutes.

Remise des trophées 2014

- **Classement des 3 meilleures Sections sportives**

1. LGL
2. LAML
3. AL

- **Gagnants de l'« Axxess » Cross pour non-affiliés**

Equipe filles : AL
Equipe garçons : LGL

- **Gagnants du Championnat interlycées FLA**

Equipes filles et garçons LCD

- **Challenge FLF de la meilleure Section sportive**

LTMAL

- **Challenge FLBB de la meilleure Section sportive**

LGE

- **Challenge FLGym de la meilleure Section sportive**

Equipe filles : EPFL
Equipe garçons : LTMAL

Les coupes et trophées ont été remis par Madame Mariette Linden et par Messieurs Michel Reiland (FLBB), René Kremer (FLF), Boy Bofferding, Jean Majerus, et François Meysembourg

Les élèves présents se sont vus remettre un cadeau.

Fixation du lieu de l'Assemblée générale 2016

La prochaine Assemblée générale aura lieu au Lënster Lycée à Junglinster. Date prévue pour l'AG 2016 est le mardi, 23 février 2016 (à confirmer).

Un vin d'honneur, offert par la Direction du LTPES, a clôturé l'Assemblée générale 2015.